

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 24 MARS 2026

ÉCOLE PRIMAIRE CENTRE / RICHET
LUXEUIL – LES – BAINS

1. Membres présents, absents, excusés :

Sont présents :

Enseignants : M^{mes} André, Costille, Fritsch, Vincent et Sanchez ; M. Berger et Breton

Représentants des parents élus : M^{mes} Altmayer, Aubel, Csala, Golbin, Herzinger, Robert, Carrière et Laborie.

Représentant de la municipalité : M^{mes} Bavard et Frichet, M. Laborie

Sont excusés :

M^{me} Mourey, Inspectrice de l'Éducation Nationale

M. le Maire,

M^{mes} Dollois et Toubi, enseignantes

M^{mes} Castella et Pavot représentantes des parents élus.

M^{me} Sanchez, directrice, accueille les présents en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil.

Secrétaire de séance : M^{me} André accepte d'assurer la rédaction du procès-verbal.

2. Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'École

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Modification du règlement intérieur

Suite à quelques soucis, la directrice, M^{me} Sanchez, souhaite apporter des modifications au règlement intérieur de l'école concernant 3 points :

- Les motifs légitimes d'absence d'après le code de l'éducation.
- Les montres connectées.
- Les règles d'hygiène qui entourent l'apprentissage de la continence.

Une lecture est faite des passages ajoutés. Chaque point est voté par les membres du conseil d'école. Une note d'information pour chaque point sera déposée sur le blog afin d'informer l'ensemble des parents et un mot sera distribué via les cahiers de liaison afin de les inviter à consulter ces notes d'information.

3) Effectifs :

- Actuellement, 118 élèves sont inscrits (+3 depuis CE n°1). Ils sont répartis en 5 classes, comme suit :

	Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
M ^{me} Fritsch	MS		18							18
M ^{me} Costille	PS / GS	13 14		9 10						24
M ^{me} André M ^{me} Vincent	CP/CE2				19 20		7			27
M. Berger	CE1/CM1					11 12		12 11		23
M ^{me} Sanchez M ^{me} Dollois	CM1 / CM2							7	19	26
TOTAL		14	18	10	20	12	7	18	19	118

Depuis le précédent conseil d'école, nous avons fait 2 radiations (1 CM1 qui n'est jamais venu et 1 PS qui a déménagé), et nous avons par ailleurs inscrit 5 nouveaux élèves (2 PS [dont celui qui est reparti], 1 GS et 2CP). Nous avons également glissé une élève de CP en CE1. Au total, depuis septembre, ce sont 9 radiations et 9 inscriptions qui ont été effectuées.

- A la rentrée 2026, selon les données de la mairie, nous pourrions accueillir 17 PS auxquels s'ajoutent nos élèves déjà scolarisés et les appels que nous avons reçus de parents de Saint-Vincent souhaitant les inscrire chez nous :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
17	13 + 1	18 + 1	11	18 + 3	12	7	18 + 1	120

Les répartitions pourraient alors s'articuler comme suit :

PS/MS 11 + 14 = 25 **PS/GS** 6 + 19 = 25 **CP/CE1** 11 + 10 = 21 **CE1/CE2** 11 + 12 = 23 **CM1/CM2** 7 + 19 = 26

- Organisation du temps scolaire à la rentrée 2026 : à l'unanimité, les membres du conseil d'école votent pour la reconduction de l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours.

4) Sécurité :

- Un exercice académique de type risques majeurs a été mené le 27 novembre 2025. Les élèves des deux sites se sont confinés conformément aux dispositions prévues par le PPMS. En cas de risque majeur, nous devons rester dans nos classes, fermer fenêtres et volets et ouvrir les portes entre nos classes pour pouvoir communiquer. Il est également prévu qu'en cas de besoin nous puissions accueillir à l'école des personnes se trouvant aux abords pour les mettre en sécurité. Un observateur de la police municipale est venu à l'école vérifier l'application du PPMS.

- Un deuxième exercice incendie a été réalisé. Du côté de l'élémentaire, il a eu lieu le 2 février. Les 48 élèves et 6 adultes ont évacué le bâtiment en 2 min 53. Un panneau simulant la présence du feu a été installé en haut de l'escalier sud, obligeant l'ensemble des élèves à emprunter l'escalier nord pour se regrouper dans la zone travaux. Du côté de la maternelle, l'alarme a été déclenchée le 23 mars et l'évacuation des 35 élèves et 4 adultes a été réalisée en 1 min 18.

- La commission de sécurité a rendu son rapport concernant le couloir du premier étage et a émis un avis favorable à la demande de ne pas ajouter de porte coupe-feu supplémentaire au milieu de la circulation. Le personnel de l'école devra être formé à l'utilisation des moyens de secours et à l'évacuation et veiller à ne pas entraver la circulation entre les classes par du mobilier scolaire. Par ailleurs, il nous est désormais interdit de stocker du mobilier, matériel et décorations inflammables dans la circulation (tolérance pour les vêtements des enfants).

5) Vie scolaire :

Activités passées depuis le 1^{er} conseil :

- Le 14 novembre, les deux classes de maternelle se sont rendues à l'Espace Molière pour le spectacle des JMF *Le retour des fleurs*.
- Visite du photographe le 17 novembre pour réaliser les portraits individuels et fraternelles par M. Bazin de Photoplus.
- La classe de CM1/CM2 a assisté à la projection du film *Sur le chemin de l'école* dans le cadre de la journée des droits de l'enfant en partenariat avec l'UNICEF, la mairie et la communauté de communes.
- La classe de CE1/CM1 a participé à l'opération Bien vivre ma ville le 25 novembre.
- Le 28 novembre, les élèves de CP/CE2 ont assisté au spectacle Côté Cour « Gretel et Hansel » à l'Espace Molière.
- Les 3 classes d'élémentaire se sont rendues à l'Espace Molière le 5 décembre pour la projection du film « Un conte peut en cacher un autre » dans le cadre d'École et Cinéma.
- Vente des sapins de Noël (livraison le 8 décembre).
- Cinéma de Noël offert aux maternelles par la municipalité le 8 décembre et tournée du Père-Noël le 19/12.
- Le 9 décembre, dans le cadre de la journée de la laïcité et des 120 ans de la loi de 1905, les élèves ont écrit des mots ou des phrases sur des oiseaux et les ont ensuite accrochés aux murs pour former des drapeaux bleus blancs rouges.
- La distribution des dictionnaires aux élèves de CP a eu lieu le 15 décembre. Celle des CM1 le 2 février.
- La classe de CE1-CM1 a effectué son cycle piscine entre le 19 janvier et le 5 mars ; la classe de CP-CE2 a débuté le 9 mars et terminera le 23 avril. Les élèves ont donc découvert le tout nouveau pôle aquatique.
- Nous avons débuté le 5 février notre projet de résidence territoriale avec le musicien Pierre Chalmeau. 7 séances ont déjà eu lieu à raison d'1h30 par classe à chaque fois. 4 autres séances sont à venir avant la restitution du 30 avril à l'Espace Molière.
- Les classes de CE1/CM1 et de CM1/CM2 ont débuté une initiation au tennis de table, en partenariat avec le club des jeunes Raddon-Luxeuil, 3 séances ont déjà eu lieu les 10, 17 et 24/03. 3 séances restent à venir les 31/03, 21 et 28/04.
- Les élèves de CM1/CM2 ont participé au concours kangourou le 19 mars. L'inscription au concours a été financée par le lycée Lumière (3€ par élève). Une remise de prix sera organisée ultérieurement au lycée Lumière.

- Le 23 mars, les classes de CE1/CM1 et CM1/CM2 se sont rendues à l'Espace Molière pour la projection du film « Microcosmos » dans le cadre d'École et Cinéma.
 - Dans le cadre de leur projet autour des couleurs, la classe de PS-GS, a travaillé avec l'Office de tourisme
 - Sortie à la basilique le 5 décembre
 - Atelier mosaïque en classe le 12 décembre
 - Sortie au musée Jules Adler le 16 janvier
 - Atelier couleurs nature en classe le 30 janvier
 - Sortie « œuvres contemporaines » à l'office de tourisme le 27 février
 - Atelier mobiles Calder en classe le 13 mars
- Ce travail donnera lieu à une exposition qui sera inaugurée le 3 avril au soir à l'Office de tourisme.

Activités à venir :

- La classe de CE1/CM1 assistera au spectacle des JMF intitulé « Les 3 jours de la queue du dragon » le 27/03.
- La rencontre danse des maternelles aura lieu le 31 mars à la salle Labiénus.
- Les élèves de CM2 passeront leur formation PSC1 les 30/31 mars et 3 avril.
- Les élèves de CM2 ainsi que les CM1 des deux classes participeront à la journée comme en sixième jeudi 2 avril.
- Les élèves de CP/CE2 débiteront leur projet tennis en partenariat avec le club de Luxeuil le 24 avril. Au total, 5 séances sont prévues les 24/04 ; 22/05 ; 29/05 ; 05/06 et 12/06. Le transport jusqu'au stade est pris en charge par le club.
- Les élèves flûtistes volontaires participeront à la fête du parc avec l'orchestre d'harmonie le 19 avril à 15h30.
- 24/04 Rallye piéton organisé par la MAIF pour la classe de CE1/CM1.
- 27/04 Séance École et Cinéma pour les 3 classes élémentaires pour le film « Linda veut du poulet ».
- 30/04 Restitution du travail investi par nos élèves lors de la résidence territoriale.
- 07/05 Cross du collège pour les élèves de CM2, sans participation possible des élèves de CM1 cette fois-ci.
- 11/05 Séance École et Cinéma pour la classe de MS « Un peu d'imagination ».
- 29/05 Rencontre sportive au stade pour les classes de maternelle avec les autres écoles de Luxeuil + la classe de CM1/CM2 se rendra à l'Espace Molière pour un spectacle JMF intitulé « Amalia ».
- Une rencontre athlétisme cycle 2 et une autre cycle 3 sont en cours d'élaboration avec les autres écoles de Luxeuil.
- 15/06 Voyage de fin d'année pour toutes les classes à l'Eaudici aux Voivres (88) ; un atelier le matin et un l'après-midi.

	PS/GS	MS	CP-CE2	CE1-CM1	CM1-CM2
MATIN	Cabanes dans les bois	La vie en eau douce	Les poissons d'eau douce	Légumes du coin	Cadran solaire
APRÈS-MIDI	La vie en eau douce	Cabanes dans les bois	Les fourmis	Inspirations peuples racines	Jeux d'orientation

Nous resterons dans les horaires de l'école. Le départ et le retour se feront sur le parking du cimetière.

- 30/06 Présentation instrumentale dans les locaux de l'EdM pour les classes de CP/CE2 et CE1/CM1.
- 30/06 Présentation de l'école maternelle aux futurs élèves de PS à 17h15.
- 02/07 Course Color Run proposée par l'ITEP au lac des 7 chevaux pour les élèves de CM1-CM2.
- Visite de l'Éclésià pour la classe de CM1/CM2 (pas encore d'infos sur la date).

- Aide aux élèves en difficulté :

Nous avons un réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED) composé d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée. Elles sont déjà intervenues à plusieurs reprises à notre demande et avec l'accord des parents. Les activités pédagogiques complémentaires (APC) se poursuivent avec les élèves qui ont besoin de coups de pouce. C'est également sur ces temps que l'initiation à la flûte à bec a été proposée par Mme Costille.

Pour information, la campagne d'évaluations nationales de mi-CP a été clôturée début février. Les parents concernés ont été informés des résultats de leur enfant.

- Orientation des élèves en 6^e :

Nous sommes en pleine campagne d'inscription en 6^e avec notamment le choix des options (classe bilingue, section sportive...). Cette année, la classe football ferme ses portes. Un nouveau partenariat est apparemment en cours avec le club d'haltérophilie.

6) Coopérative scolaire :

Nous avons actuellement sur le compte de l'école 4 286 €.

Dépenses effectuées depuis le premier conseil d'école : 859,17 €

- ▶ Achat matériel, goûters et 2 enceintes Bluetooth portables (1 maternelle+ 1 élémentaire) : 219,37 €
- ▶ École et cinéma élémentaire (2,80€ / élève) : 193,20 €

- ▶ École et cinéma maternelle (2,80€ / élève) : 47,60 €
- ▶ Spectacle JMF (5€ / élève) pour maternelles : 200 €
- ▶ Spectacle Côté Cour (5€ / élève) pour la classe de CP-CE2 : 130 €
- ▶ Activité avec l'Office de tourisme pour la classe de M^{me} Costille : 69 €

Recettes : 2003,93 €

- ▶ La vente de photos (portraits, mugs, tapis de souris, puzzles...) avant Noël a rapporté 599 €
- ▶ La vente de sapins a rapporté 237,90 €
- ▶ Les bénéficiaires du marché de Noël s'élèvent à 815,10 €. Une partie des bénéfices de la vente des crêpes a été reversée à Sophie pour le périscolaire de la maternelle
- ▶ La vente de miel a rapporté 351,93 €

Coût du voyage de fin d'année :

- Activités L'éaudici : Pour la journée complète (2 ateliers) 299€ la première classe puis 295€ les suivantes, soit un total de 1 479€ (≈ 12,50€ par élève)
- Transport en car : Deux cars à 330€ + 1 car à 380€ soit un total de 1 040€ (≈ 8,80€ par élève)

Coût total : 2 519 € soit un peu plus de 20 € par élève (pour rappel, la cotisation annuelle est de 12 € par enfant). Une fois retirée la subvention mairie de 250€ par classe (1 250€), il reste **à la charge de la coopérative scolaire 1 269€**.

7) Relations École-Mairie :

- *Point sur les travaux sur le site du Boulevard Richet :*

Le planning est respecté, le déménagement de la maternelle aura lieu en juillet. L'équipe enseignante demande à ce que du temps soit laissé pour faire les cartons. La mairie s'engage aussi à pouvoir évacuer les cartons au fur et à mesure qu'ils seront faits de manière à ne pas encombrer les salles utilisées avec les enfants.

Les bordures vont être posées autour des arbres dans la cour de la maternelle la semaine prochaine et l'enrobé sera fait pendant les vacances d'avril.

Il est convenu que les plantations de la noue se feront avec les enfants dans le cadre d'un atelier pédagogique le mardi 21 avril avec les classes de CP/CE2 et CE1/CM1.

Les points terminés :

- Nous avons pu faire le point sur le matériel de la base. La quantité de cartons restants est très conséquente.
- Les équerres perdues ont été retrouvées.
- Nous avons des poubelles dans la cour et dans les salles qui n'en avaient pas.
- Nous avons trouvé une solution pour le matériel de sport qui retrouvera sa place initiale au rez-de-chaussée.
- Les problèmes de serrure / poignée ont été résolus.
- Le transfert des photocopies noir et blanc en photocopies couleurs pour la maternelle a été fait.
- Les téléphones fixes des deux écoles fonctionnent.
- Il y a désormais un accès à Internet en salle des maîtres.
- L'ordinateur de madame André a été changé.
- Le rideau de la sieste a été posé.
- Le revêtement abîmé dans la cour de la maternelle a été comblé par de la terre.
- L'éclairage extérieur fonctionne.
- Des boîtiers pour les alarmes PPMS ont été posés en salle 3 et au périscolaire.
- Le dessous du portail est sécurisé, les enfants ne peuvent plus passer en-dessous.

Demandes en cours :

- Nous n'avons toujours pas de panneau d'affichage, ni de boîte aux lettres.
- Suite au point matériel fait à la BA116, il est envisagé d'utiliser le second étage et/ou la tour nord pour stockage. Nous demandons également que le menuisier puisse venir pour nous faire des étagères dans les alcôves 3 et 4.
- La porte qui mène à la cour pose toujours problème, nous avons beaucoup de mal à la manipuler.
- Tous les enseignants n'ont pas toutes les clés. Madame André doit laisser les siennes pour la collègue du jeudi mais surtout, monsieur Berger a dû faire un double à ses frais.

- Après 9 signalements, nous n'avons toujours pas les sonneries annonçant le début et la fin de la récréation, ainsi que l'accueil de 8h30 et 13h30 et la fin des cours à 11h30 et 16h30 dans les classes !
- Madame Costille attend toujours le renouvellement de ses ordinateurs, intervention prévue dans le mail du 27/11/2024 pour la semaine 50 soit entre le 9 et le 13 décembre 2024.
- La porte d'entrée (digicode) ne se referme pas toujours correctement, nous aimerions qu'une petite poignée y soit vissée à l'intérieur pour nous permettre de la tirer car il n'y a guère de prise actuellement.
- Pourrions-nous avoir des miroirs au-dessus des lavabos dans les toilettes PMR rez-de-chaussée et étage ?
- Pourrions-nous également avoir dans ces deux WC une petite armoire toute simple dans le renfoncement du fond entre le toilette et la fenêtre afin d'y laisser notamment nos protections périodiques ? Cela pourrait également permettre d'y ranger le spray désodorisant qui est actuellement sur une fenêtre.
- Toujours dans ces deux WC, nous souhaiterions que le vitrage en face du lavabo soit également recouvert d'un film occultant pour le respect de notre intimité.
- Quand seront posés les dernières patères pour « terminer » le couloir ? Les élèves doivent laisser leurs manteaux par terre...
- Nous souhaitons communiquer sur les conditions de cohabitation avec les travaux : ce sont des odeurs, des poussières qui passent dans l'aération et que nous respirons tous les jours et les enfants aussi. Il y a également un manque de respect face au travail des agents d'entretien (des ouvriers passent par la porte et non par la zone travaux, ce qui salit considérablement le tapis « paillason » de l'entrée + le carrelage ensuite). La porte est également très sale (voir photos). Il y a un va et vient régulier dans le bureau de direction. Tout en ayant conscience que nous ne pouvons pas en interdire l'accès total (le réglage des sonneries se fait notamment à partir de la machine située dans le bureau), je rappelle qu'il s'y trouve des informations censées être confidentielles. Mais au-delà de tout ça, la plus grande des nuisances reste le bruit. Je vous invite à prendre connaissance des enregistrements audios joints pour vous faire une idée. Les enfants ont souvent mal à la tête et nous aussi, les journées sont compliquées dans ces conditions.
- Nous avons enfin eu accès au plateau sportif après la pose d'un nouveau cadenas (le 19 mars), hélas cette fois-ci c'est le cadenas du portillon de la cour qui pose problème, impossible de l'ouvrir. Serait-il possible d'enlever le lampadaire au sol et de faire un petit état des lieux au passage pour sécuriser ? (Désherber ? Épinettes...)
- Suite à l'intervention de la société, la fenêtre dans les WC PMR du premier étage n'accroche plus quand on l'ouvre, mais elle accroche quand on ferme cette fois-ci.
- Une baguette se décolle sous la porte de la salle 1. Il ne s'agit pas de la porte principale mais de la partie qui peut rester fermée. Quand Katia ouvre pour passer son chariot, la baguette frotte et se décolle un peu plus à chaque fois.
- Sécurité : la directrice rappelle que nous sommes toujours au niveau « Urgence Attentat » du plan Vigipirate. Or des manquements à la sécurité de l'établissement sont à déplorer : Entretien des locaux : porte bloquée avec un seau, fenêtres laissées ouvertes ; ouvriers : porte avant non fermée, fenêtres préau + portes grandes ouvertes... En cas de problème, à qui incombe la responsabilité ?

La directrice souligne une nouvelle fois la bienveillance dont font preuve les services de la ville dans leurs interventions ainsi que la facilité de communication avec les affaires scolaires.

Questions diverses : Aucune question n'a été envoyée.

La séance est levée à 20h00. Le prochain conseil d'école aura lieu le 23 juin 2026 à 18h00.

La secrétaire, M^{me} André

La directrice, M^{me} Sanchez